

DELIBERATION N° 2015/233

Autorisant l'attribution de subventions à divers organismes et associations à caractère sportif - exercice 2015

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 6 août 2015.

VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU la délibération n° 2014/475 du 18 décembre 2014, approuvant le budget primitif 2015 de la Ville de Dumbéa,

VU la délibération n°2015/219 du 6 août 2015, approuvant le budget supplémentaire 2015 de la Ville de Dumbéa,

VU la note explicative de synthèse n° 2015/70 du 15 juin 2015,

La commission municipale intitulée « sport, culture, animation, vie associative » entendue en séance du 27 juillet 2015.

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Dans le cadre de la politique sportive de la commune, il est proposé d'attribuer des subventions aux associations et organismes suivants :

Association ou organisme	Objet	Montant
ASSOCIATION DUMBEA NATATION	Organisation de stages pendant les vacances, Mise en place de nouvelles pratiques "grand public".	175 000
TENNIS CLUB D'AUTEUIL	Organisation d'un tournoi territorial « jeunes », Organisation d'un tournoi international, Organisation de stages pendant les vacances.	225 000
ASSOCIATION GOLF CLUB DE DUMBEA	Organisation d'un tournoi grand prix de la Ville de Dumbéa Organisation de stages pendant les vacances	50 000
ASSOCIATION KARATE AUTEUIL	8 projets : Karaté citoyen (126 000 frs) ; Rencontre interclubs (289 000 frs) ; Formation des jeunes cadres et accompagnement des sportifs (214 805 frs) ; Echanges sportifs et culturels à l'île des Pins (453 000 frs) ; Echanges sportifs avec le Club de Bourail (155 000 frs) ; Compétition internationale (1 211 000 frs) ; Stage Karatécole (150 000 frs) ; Fenêtre sur mon club (138 000 frs).	100 000
ASSOCIATION JUDO CLUB DE DUMBEA	Organisation d'un tournoi international, Organisation de stages pendant les vacances, Section sportive scolaire,	250 000
ASSOCIATION DES CAVALIERS DE DUMBEA	Organisation d'un tournoi Grand prix de la Ville de Dumbéa, Organisation de stages pendant les vacances,	175 000
ASSOCIATION BADMINTON CLUB DE DUMBEA	Organisation d'un tournoi territorial jeune, Organisation de stages pendant les vacances,	225 000

ASSOCIATION CYCLISTE LE NICKEL SLN DUMBEA	Participation au Tour cycliste de Nouvelle-Calédonie avec un partenariat pour une équipe SLN DUMBEA	200 000
LES ESCRIMEURS DE DUMBEA	Pratique en recul en 2014 du fait travaux SOM Auteuil, Gros investissement en matériel par le club pour s'installer dans la nouvelle salle spécifique. Doublement des effectifs attendu.	50 000
TAEKWONDO KORYO CLUB DUMBEA	Pratique en championnat territorial, Reprise dans contexte particulier, Stages adultes pendant les vacances,	150 000
ASSOCIATION SPORTIVE DE NONDOUE	Tournois Volley Loisirs	50 000
ASSOCIATION KARTING PERFORMANCE CLUB	Récompenses du Grand Prix de Dumbéa	50 000
ECOLE CALEDONIENNE DE L'ART DU DEPLACEMENT	Mise en œuvre d'activités de culture urbaine	100 000
UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	Organisation de compétitions scolaires sur la commune	50 000
ASSOCIATION SPORTIVE UNSS DU COLLEGE D'AUTEUIL – EDMEE VARIN	Récompenses des sections sportives du Collège	50 000
ASSOCIATION SPORTIVE UNSS DU COLLEGE DE KOUTIO	Récompenses des sections sportives du Collège	50 000
ASSOCIATION SPORTIVE UNSS DU COLLEGE DE KATIRAMONA JEAN FAYARD	Récompenses des sections sportives du Collège	50 000
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	Organisation tous les 2 ans d'une étape du tour cycliste de Nouvelle-Calédonie (2 en 2014), Soutien du club cycliste local lors des manifestations de la Ville (JJE)	100 000
CTOS	Actions de formation du CRIB auprès des associations	50 000
COMITE PROVINCIAL SUD DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE/ SPORTS/VIE ASSOCIATIVE	Récompenses des jeunes bénévoles	50 000
SOCIETE SPORTIVE DE NOUVELLE-CALEDONIE	Prix de la Ville de Dumbéa	100 000
ASSOCIATION DE PECHE APNEE SPORTIVE	Participation tournoi du Pacifique	50 000
CLUB SPORTIF AGJP (football)	Différents regroupements de jeunes	50 000
ASSOCIATION LES GAZELLES CALEDONIENNES	Organisation d'un rallye découverte à Dumbéa	50 000
	TOTAL	2 450 000

ARTICLE 2/

Le Maire est habilité à signer, le cas échéant, les conventions de partenariat définissant les obligations des associations et organismes subventionnés.

ARTICLE 3/

Les dépenses correspondantes, d'un montant de deux millions quatre cent cinquante mille francs (2 450 000 CFP) seront imputées au chapitre 65, intitulé « autres charges de gestion courante », article 6574 du budget de fonctionnement de la Ville, exercice 2015.

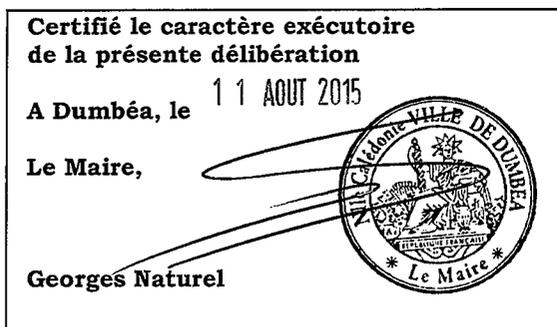
ARTICLE 4/

Le délai de recours devant le Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie contre la présente délibération est de trois mois à compter de publication.

ARTICLE 5/

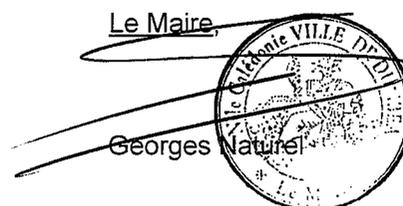
Le Maire et le Trésorier de la Province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la Province Sud et publiée par voie d'affichage.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 6 AOUT 2015



POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 6 AOUT 2015



DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
S.G	-	1
AFFICHAGE	-	1
SERVICE DES FINANCES	-	2
SERVICE DES SPORTS	-	1
DCJSP	-	1
DAF	-	1
TRESORIER PROVINCE SUD	-	1
BENEFICIAIRES	-	25